

## DU JUGEMENT D'ORIENTATION A LA DISTRIBUTION DU PRIX

### Objectif(s) de la formation

- Comprendre le jugement d'orientation
- Initiation à la distribution du prix

### Nature de la formation

Acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances et de compétences

### Moyens pédagogiques

Séance de formation en visio-conférence, support pédagogique numérisé, exposé théorique, étude de cas concrets

### Équipements pédagogiques

Support pédagogique numérisé, calendriers de formation, projection Powerpoint par partage d'écran

### Sanction de la formation

- Certificat de formation de satisfaction à l'apprentissage
- Attestation de présence
- Examen certifiant : dans le cadre du suivi des 6 modules

### Evaluation des acquis

Questions, débats, jeux de rôles, cas-pratiques

### Contact

**AAMTI FORMATION**  
01 46 22 52 20  
af@aamtiformation.fr

### Public(s)

Avocats / Collaborateurs / Juristes

### Prérequis

Pas de prérequis

### Durée de la formation

1 journée (8h) - 9h00-18h00

### Date(s) de la

**formation** 20 / 10 / 2023

### Lieu de la formation

Au choix visioconférence ou présentiel\* à Paris  
\* sous réserve des conditions sanitaires et organisationnelles

### Intervenant(s)

**Maître Josiane OLEOTTO-GUEY**

Avocat, Présidente de la commission Vente forcée

### PROGRAMME ET THÉMATIQUES ABORDÉES

**Matinée : 9h00 - 13h00**

DU JUGEMENT D'ORIENTATION A L'AUDIENCE D'ADJUDICATION

Le jugement d'orientation - Les droits de préemption (urbain, SAFER...)  
Le dossier d'urbanisme et diagnostics  
La publicité - La visite de l'immeuble  
Les dires de formalités et d'urbanisme - Etat de frais et ordonnance de taxe  
Les enchères - La déclaration d'adjudication  
Le jugement d'adjudication et le titre de vente - Les voies de recours

LA SURENCHERE

Conditions et modalités

**Déjeuner : 13h00 - 14h00**

**Après-midi : 14h00 - 18h00**

LE PAIEMENT DU PRIX

Délais et conséquences

LA REITERATION DES ENCHERES

Conditions et modalités

LA DISTRIBUTION DU PRIX

Distribution amiable simple ou complexe

Distribution judiciaire

### Tarif par formation

**Prix adhérents AAMTI : 414,00 € TTC**

(345,00€ HT - 20% TVA)

**Prix non-adhérents : 511,00 € TTC**

(425,83 € HT - 20% TVA)

### Financement(s)

- FIF-PL pour les avocats [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)  
- OPCO pour les collaborateurs (avocats salariés) et juristes

### Modalités Inscriptions

En ligne sur [www.avocat immo.fr](http://www.avocat immo.fr)

#### Rubrique Formations

Cliquez sur le module de formation de votre choix dans la liste proposée puis sur « M'inscrire à cette formation ».

Pour vous inscrire, vous devez soit avoir créé votre compte gratuitement via l'« Espace Avocat », en haut à droite du site.

Soit en remplissant votre bulletin d'inscription joint ou à télécharger sur la page internet de la formation sur [www.avocat-immo.fr](http://www.avocat-immo.fr), en l'adressant par voie postale avec votre règlement (Délais d'accès : nous contacter)

Cette formation est prise en compte dans le cadre de la formation continue de la profession des avocats pour une durée de 8h00.



Personne en situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter au 01 46 22 52 20



AAMTI FORMATION

Avocat IMMO  
[www.avocat-immo.fr](http://www.avocat-immo.fr)

Les programmes mentionnés sont évolutifs et sont susceptibles de modifications dans le cadre de leur actualisation.

Déclaration d'activité de formation AAMTI FORMATION SCIC Société coopérative d'intérêt collectif par action simplifiée, à capital variable enregistrée sous le numéro 11 75 61843 75 auprès du préfet de région d'Île-de-France.  
Siret : 892 472 689 000 17